



Le mot du Maire

La période de l'été a été cette année bien contrastée. Après le douloureux épisode des 18 et 19 juin nous avons eu droit le 20 juillet à une répétition presque aussi désagréable. L'orage violent qui a frappé notre commune a fait passer une courte nuit à nombre d'entre nous et a dégradé à nouveau les remises en état que la commune avait réalisées après le 19 juin.

L'été nous a cependant aussi apporté bien des satisfactions. Sur le plan culturel, musique et théâtre ont été à l'honneur comme il est rappelé dans ce bulletin.

La Maison de Pays nous a offert des expositions de peinture et le musée Rabelais a présenté tout au long de l'été des activités pour les touristes mais aussi pour les locaux.

Les promeneurs quant à eux ont pu

profiter à loisir des textes de Rabelais essaimés le long du sentier, ainsi que des plantations du printemps aux abords du lavoir et de la prairie fleurie.

Les travaux se sont poursuivis ou ont repris: en juillet travaux de voirie route de Beuxes et route de Morin, travaux sur les bâtiments communaux, peinture et électricité en septembre, sans oublier une remise en état progressive de l'ensemble de la voirie communale mise à mal par les diverses intempéries ainsi que le cimetière qui n'avait pas été épargné.

Notre école, dont l'effectif est passé à la rentrée à 40 élèves, vit cette année au rythme des 9 demi-journées. Souhaitons que cet étalement des heures d'éducation dans la semaine soit bénéfique pour les élèves.

Bel automne à toutes et à tous.



La bibliothèque

Après un mois d'août de fermeture, la bibliothèque est à nouveau ouverte aux horaires habituels. C'est notre dernière année en fonctionnement communal, à partir de 2014, nous ferons partie de la nouvelle communauté. Cela ne devrait rien changer à vos habitudes, nous vous informerons. En cette rentrée, nous avons acheté de nombreux livres et DVD, venez nous retrouver.

Reprise des cours de Yoga

Les cours reprennent tous les lundis à partir du 1er octobre à 18h30 à la salle polyvalente: le prix de la séance d'une heure trente est de 7 euros.

Haie bocagère

Notre projet de plantation d'une haie pour clôturer la parcelle acquise par la commune et menant au gué va se concrétiser cet automne.

Nous devrions pouvoir planter au cours du mois de novembre avec votre aide.

Pour plus de facilité, nous préparerons un plan avec une première tranche « modèle » mise en place avec les plants types à répéter sur toute la longueur.

Pour nous requinquer après cet effort, nous nous retrouverons autour d'un verre de vin chaud et d'une petite collation.

Vous êtes tous les bienvenus, avec vos enfants pour ce geste ludique et symbolique à la fois.

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi : 14h30-18h30 - Mardi : 10h-13h30 ; 14h30-16h30 -

Judi : 10h30-13h30 ; 14h-16h30

Vendredi : 13h-16h

Permanences de

Mme Mercereau, assistance sociale le 4ème mardi de chaque mois de 9h30 à 11h.

La vie de notre école

Effectifs

L'école compte à la rentrée 40 élèves, soit 9 élèves de moins que l'année dernière; 21 sont dans la classe de CE1-CE2 de Mr Dépré et 19 dans la classe de CM1-CM2 de Mme Saliou.

Réforme des rythmes scolaires

Cette année, grand changement au niveau des horaires puisque les cours s'étalent sur 9 demi journées. Les cours ont lieu le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h55 à 11h55 et de 13h35 à 15h50 et le mercredi de 8h55 à 11h55.

Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se déroulent les lundi et mardi de 16h à 16h30 au Centre de loisirs de Cinais où le car scolaire conduit les enfants concernés à la sortie de l'école. Ils sont organisés par période avec des activités différentes de période en période. Ils ne constituent pas une obligation pour les familles.

Le mercredi après la classe, les enfants peuvent, si les parents le souhaitent, déjeuner au centre de loisirs de Cinais.

Matériel audio-visuel

Le Conseil a voté l'achat pour la classe de CM1-CM2 d'un vidéo projecteur et d'un ensemble d'enceintes pour ordinateur pour un montant de 730 €.

Les journées du Patrimoine

L'exposition présentée au rez de chaussée de la grange dîmière à l'Abbaye de Seully a mis en valeur le patrimoine architectural de notre territoire.

Des images anciennes (gravures, cartes postales, photographies) ont illustré les efforts de restauration de l'abbaye et ont fait revivre l'éclat d'antan du château du Coudray-Montpensier.



Un été musical



Vendredi 19 juillet à l'Abbaye

Musique des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècle par les élèves du 7^e stage de musique baroque de l'ensemble La Réveuse (viole de gambe - luths - théorbes - chant).

Le festival « *La Dive Musique* » a proposé deux concerts à Seully, le 3 août à l'église St-Pierre et le 5 août au château du Coudray. consacrés à la musique baroque avec des Œuvres de Couperin, Marin Marais, Rameau, Pergolese.



Un village fleuri... et pavoisé



La prairie fleurie a embelli tout l'été la promenade conduisant de la place de l'église au Quincampoix. Cosmos, centaurées, zinnias ont apporté une note colorée à ce havre de calme et de sérénité. Un seul regret: le niveau haut du Quincampoix pendant l'été a souvent rendu aléatoire la traversée de la rivière par le gué.

L'aménagement de cet espace va être complété courant novembre par la plantation d'une haie. (voir article 1^{ère} page et note d'information détaillée distribuée ultérieurement)

Le sentier de liaison Abbaye-La Devinière s'est enrichi tout l'été d'un pavoisement constitué de vingt « mâts à mots » diffusant dans la campagne des extraits de l'œuvre de Rabelais.



Travaux en cours

Peinture

Des travaux importants de peinture ont débuté fin septembre, réalisés par l'entreprise Delanoy. L'ancien presbytère, occupé aujourd'hui par la bibliothèque et un logement communal, les portes de l'église, ainsi que les huisseries de la salle des associations présentent maintenant un nouvel aspect.



Route de Beuxes

Début juillet, l'entreprise RTL a remis en parfait état la partie de la route de Beuxes entre la route de la Meslières et la limite départementale.

Deux tronçons de 1500 m au total ont reçu un enrobé.

22000 € ont ainsi été consacrés cette année à l'entretien de cette route communale.



Théâtre à l'Abbaye

Le 25 juillet, à l'Abbaye, Accueil en Val de Vienne a proposé une pièce de la compagnie Le Théâtre de la Jeune Plume « **ça n'empêche pas de dormir ... mais quand même** ».

Le thème abordé était les « dernières fois » qu'un événement heureux ou malheureux nous arrive : un sujet traité avec humour et émotion.

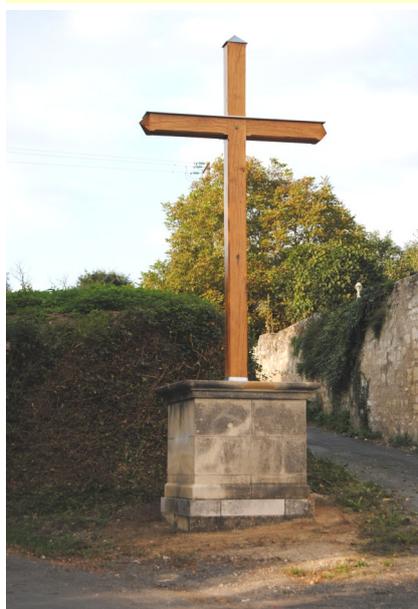
Le verre de l'amitié et une délicieuse tarte vigneronne clôturaient la soirée qui avait attiré plus de 120 personnes.



Croix de l'Abbaye

Une croix toute neuve a remplacé la précédente finalement trop abîmée pour pouvoir être restaurée.

La pose d'un chapeau et d'un toit en zinc évitera les infiltrations d'eau responsables de la dégradation.



Chauffage électrique à la salle des associations

Début septembre, l'entreprise Gaillard a procédé à l'installation de radiateurs électriques à inertie constitués d'une résistance thermo-plongée dans un fluide thermoconducteur. Ce type de radiateur programmable permet d'ob-



tenir dans la salle de réunion une chaleur diffuse sans à-coup.

La commune a fait l'acquisition de trois grandes tables et de 24 chaises pour équiper cette salle.

Il reste à trouver un nom à ce nouvel espace communal. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous le faire savoir...

L'installation électrique de l'atelier communal a également été améliorée par l'ajout d'un éclairage supplémentaire.

Enfin l'éclairage du monument aux morts, partiellement déficient, est lui aussi en cours de remplacement.

Travaux de goudronnage

Les employés de la communauté de commune ont durant quinze jours sillonné la voirie communale pour réaliser les réparations rendues nécessaires par les dures conditions climatiques de cette année. Plus de 35 t de gravier ont été ainsi utilisés



Intempéries des 18 et 19 juin



Fin septembre, les services techniques de la communauté de communes ont procédé au dégagement de la partie haute de la route de Morin que nous avons dû maintenir fermée à la circulation pendant tout l'été suite aux éboulements importants de talus sur la chaussée. Le revêtement, qui a disparu en de nombreux endroits devra être refait l'année prochaine.

A signaler également les dégâts causés au cimetière, d'abord au mois de juin, puis de nouveau après une remise en état, lors de l'orage du mois de juillet.

Chiens et chats errants

Nous avons souvent des plaintes à ce sujet; rappelons que les animaux ne doivent pas errer sur la voie publique et que les propriétaires de chats doivent (pour des raisons évidentes de prolifération) veiller à stériliser leurs animaux s'ils sont en liberté.

Etat de catastrophe naturelle

Suite à notre demande du mois de juin notre commune a fait l'objet d'une constatation d'état de « catastrophe naturelle » nécessaire à l'indemnisation des particuliers.



Festival Confluences

Cette année encore, la 13^{ème} édition du festival Jeune Public « Confluences » organisé par la Compagnie du Petit Monde propose un spectacle à l'Abbaye de Seuilly.

Le vendredi 25 octobre les enfants à partir de 2 ans pourront assister à l'une des trois représentations (10h, 11h30 & 16h30) de la pièce « **Qui dit gris** » présentée par la compagnie Jardins Insolites.

Renseignements et réservations au 02 47 58 40 02.



Début juillet, l'entreprise RTL a procédé à l'enrochement nécessaire route de Morin après un effondrement du talus. C'est un coût imprévu de 4186 € qui s'est retrouvé à la charge de la commune, l'état de catastrophe naturelle n'apportant aucune aide particulière pour la collectivité

Bourse Puériculture

Le Comité des Fêtes organise une bourse puériculture (jouets, vêtements, livres) de 9h à 17h le dimanche 10 novembre 2013 à la salle polyvalente.

Accueil des exposants à 8h.

3 € la table (table fournie).

Réservation obligatoire au 02 47 95 88 26.

Rendez-vous à l'Abbaye

12-13 octobre: exposition « L'eau dans le temps »

16 novembre 20h30: théâtre « Entre deux », de la compagnie Alborada

23 novembre 20h30: « Contes des couleurs » de la compagnie du Grand Désherbage.

14 juillet



Rencontre toujours agréable entre habitants de la commune autour d'un buffet et sous le tilleul de la cour de la Mairie à l'occasion de la célébration de la fête nationale du 14 juillet.

Vous faites partie d'une association et vous souhaitez faire connaître une manifestation, un compte-rendu d'animation, ou vous êtes un particulier qui désirez partager une passion, une expérience... Contactez-nous, ce bulletin est aussi un moyen de dynamiser la vie locale.

Recensement 2014

Un recensement des habitants de notre commune sera réalisé entre le 16 janvier et le 15 février 2014. Un agent recenseur, nommé par arrêté municipal, effectuera la récolte des données sur le terrain. Un coordonnateur communal, concrètement la Secrétaire de Mairie, fera en collaboration avec le Maire, le lien avec l'INSEE.

Nous reviendrons avec de plus amples précisions sur cette enquête dans le prochain bulletin.